DEC143068DR04

Décision portant nomination de Mme Sarah-Morgane ZAOUI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

 \mbox{Vu} l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Thierry MEINNEL directeur de l'unité de recherche n° UMR9198, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Sarah-Morgane ZAOUI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention ;

DECIDE:

Article 1: Mme Sarah-Morgane ZAOUI, IE2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR9198, à compter du 01/01/2015.

Mme Sarah-Morgane ZAOUI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Sarah-Morgane ZAOUI est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1er janvier 2015 Le directeur de l'unité Thierry MEINNEL

Pour le CNRS, La déléguée régionale Véronique DEBISSCHOP Pour l'Université Paris-Sud, Le président Jacques BITTOUN